Mercredi, 28 mai 1902.

Il se fait un mouvement inusité dans notre ville à propos des grandes fêtes en préparation pour la dernière quinzaine de juin.

A cette date, il y aura un concours important de citoyens venus de toute les parties du Canada et des Etats-Unis, et attirés vers Québec par une série d'événements d'ordre public du plus haut intérêt.

Les classes dirigeantes de notre société sont à l'oeuvre pour faire une démonstration importante qui démontrera que notre ville n'a rien perdu de son prestige d'autrefois. Nous sommes heureux de constater que la classe commerciale donne son appui libéral aux classes professionnelles pour assurer le succès de ces fêtes. Des souscriptions considérables ont déjà été faites dans le but de donner un élan nouveau à l'éducation supérieure et aux écoles industrielles, et nous voyons encore là que les plus fortes souscriptions ont été données par des citoyens appartenant au monde du commerce. C'est un exemple qui sera suivi, espérons-le!

* * *

Le commerce de la semaine se ressent de l'approche de la " procession ", dans la ligne des nouveautés. Une longue coutume exige que les toilettes nouvelles fassent leur apparition ce jour-là, et il en est ainsi cette année, s'il faut en croire les renseignements fournis par les meilleures maisons. La semaine aura donc été particulièrement active.

* * *

Nous n'osons pas en dire autant pour ce qui se passe dans la fabrique de chaussures. L'on nous dit que le travail manque à certains endroits, ce qui ne paraît pas extraordinaire cependant, à cette saison de l'année. D'habitude l'on dit que la forte reprise dans la fabrication ne se fait guère sentir qu'après les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Les travaux au grand pont se continuent dans de bonnes conditions, et progressent rapidement. Le lancement d'un nouveau caisson a eu lieu cette semaine. Après un premier essai infructueux, il est maintenant en position. Tout se fait à la satisfaction générale. Les autres travaux, pour le compte soit de la corporation de ville, soit des corporations financières, soit des particuliers, sont en pleine activité dans les divers quartiers de la ville. Tous les ouvriers appartenant à des métiers sont à peu près employés. De fait tout indique que la population ouvrière n'aura pas de chômage durant la belle saison, à moins d'accidents imprévus.

EPICERIES

Les sucres et les sirops subissent un léger changement.

Sucres: — Sucres jaunes, $2.95 à $3.45; Ex-ground, 5c; Granulé, $3.70 à $3.80; Paris Lump, 5 1-2c à 6c, Powdered, 6c à 6 3-4c.

Mélasses: — Barbade pure, tonne, 25c à 26c; Porto-Rico, 39c à 42c; Fajardos, 33c à 34c.

Beurre: — Frais, 14c; Marchand, 13c à 14c; Beurrerie, 21c à 22c.

Conserves en boîtes: — Saumon, $1.00 à $1.60; Clover leaf, $1.60; Homard, $2.50 à $2.70; Tomates, 95c à $1.00; Blé-d'Inde, 85c à 90c; Pois, 90c.

Fruits secs: — Valence, 4c; Sultana, 10c à 13c; Californie, 8c à 10c; C. Cluster, $2.40; Imp. Cabinet, $2.50; Pruneaux de Californie, 7 1-2c à 9c ; Imp. Russian, $4.60.

Tabac canadien : — En feuilles, 8c à 10c; Walker wrappers, 15c; Kentucky, 12c; et le White Burleigh, 15c; Connecticut, 12c à 13c.

Planches à laver: — Favorites, $1.70 ; Waverly, $2.00; Imp. Globe, $2.00; Water Witch, $1.50; King, $2.00; Victor, $2.10.

Balais: — 2 cordes, $1.50 la doz.; 3 cordes, $2.00; 4 cordes, $3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : — Forte à levain, $1.85 ; 2e à boulanger, $1.90; Patent Hungarian, $2.40; Patente, $1.90; Roller, $1.85; Fine $1.50; Extra, $1.65; Superfine, $1.55; Bon-

Grains: — Blé Manitoba, $1.00 à $1.05; Colorado, $1.00 ; Avoine, 58 cents ; Province, 50c; Orge, par 48 lbs, 75c; Orge à drèche 80c; Blé-d'Inde, 88c; Sarrasin, 70c à 75c; Son, $1.00.

Lard: — Short Cut, par 200 lbs, $22.50 à $23.00; Clear fat, $24.50 à $25.00; Clear Black, $25.00 à $25.50; Saindoux pur, le seau, $2.40 ; Composé, le seau, $1.85 ; Chaudière, $1.80; Jambon, 12 1-2c à 13c ; Bacon, 11c à 12c ; Porc abattu, $5.50 à $8.25.

Poisson: — Morue No 1, $5.50 à $6.00; Morue sèche, $5.00 le quintal; Saumon, No 1, $14.00; No 2, $13.00 à $10.50; No 3, $10.50; Hareng No 1, $6.00; No 2, $5.25.

Huiles: — Loup marin, 40c; Morue, 33c; Marsouin, 31c.

* * *

Les résolutions de la Chambre de Commerce, relatives aux besoins généraux du commerce canadien dans ses relations avec l'Angleterre, sont nettement hostiles à une modification quelconque de l'ordre de choses actuel. La presse locale anglaise a fait quelques commentaires désobligeants à ce sujet, mais l'attitude de la Chambre de Commerce paraît être l'expression de l'opinion publique. Nous ne croyons pas que cette attitude comporte une expression de sentiments politiques mais qu'elle est commandée dans le but de sauvegarder nos intérêts: c'est ainsi du moins, que l'action de la Chambre est interprétée par les citoyens en général. En tout cas, il n'était pas possible à la Chambre de Commerce de rester muette en cette circonstance, et, quant à parler, elle ne pouvait pas le faire d'une manière plus franchement conforme aux intérêts du Dominion.

La question des timbres de commerce est toujours passionnante. Il est certain qu'une portion assez considérable des acheteurs est attirée aux magasins où l'on donne ces timbres. L'on ne considère pas que le prix de la marchandise dont on a besoin est haussé pour permettre au vendeur de se rembourser des cinq pour cent que lui fait perdre l'achat des timbres. Tout ce qu'on a en vue, c'est la bagatelle, album, table, chaise, etc., qu'on ira chercher " gratuitement ", croit-on, aux bureaux de la compagnie des timbres. Pourtant les faits crèvent les yeux de ceux qui veulent voir.

Un client entre dans un magasin de nouveautés, par exemple; il achète du coton, de la flanellette, ou autres menues marchandises, et il exige des timbres de commerce. Nous n'en donnons pas avec ces marchandises-là, dit le marchand ou le commis vendeur.— Pourquoi, monsieur? — Parce que nous ne faisons pas de profits sur ces articles, la concurrence est trop grande. — Cela veut dire en bon français: s'il s'agissait d'un article moins connu, j'ajouterais trois ou quatre centins à mon prix de vente, c'est-à-dire 15 à 20 pour cent, et je vous donnerais un timbre équivalent à 5 pour cent. Autre scène, chez le marchand de café : Le client achète une livre de café et dépose cinquante centins sur le comptoir. On lui remet dix cents et un timbre de commerce. Mais, je ne collectionne pas les timbres, dit l'acheteur ! Pardon, monsieur, reprend le vendeur, mais alors mon café n'est plus que de 35c la livre. Et, gravement il fait remise au client d'une pièce de cinq centins. Ces exemples font évidemment toucher du doigt l'inconvénient de cette manière de faire les affaires. Cependant, à moins d'une croisade énergique, entréprise plutôt par les associations que par les individus, il sera difficile de combattre cet engouement du public. De bonnes maisons comprennent que le système, est ruineux, mais elles se voient forcées de l'adopter. Sur un commerce annuel de $30,000, au comptant, le 5 pour cent de timbres représente une diminution de $1,500. C'est à y voir. Des embarras sérieux pourraient bien être la conséquence de ces méthodes nouvelles d'attraction de la clientèle. C'est ce qui se dit dans notre milieu, et il se prépare, paraît-il, un mouvement d'ensemble pour parer aux inconvénients.